

FICHE D'INFORMATIONS

CONSULTATION BIOLOGIQUE EN VUE D'UNE PRISE EN CHARGE EN AMP

PRISE EN CHARGE POUR :

Indication (à remplir par votre praticien) :

IIU

FIV classique

ICSI

Echec de stimulations simples

Cervicale

Masculine modérée

Mixte

Idiopathique

Tubaire

Don de sperme

Autre : _____

Autoconservation de sperme avant AMP

Embolisation varicocèle

Autre : _____

DOCUMENTS A FOURNIR

Vous avez entrepris une démarche d'Assistance Médicale à la Procréation auprès de notre laboratoire et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Afin d'établir votre dossier administratif et médical, nous vous invitons à nous fournir, lors de votre rendez-vous pour entretien biologique, les documents suivants :

1. Pièces d'identités

2. Pour les couples mariés : **Livret de famille** ou fiche familiale d'état civil

En cas de concubinage
ou pour la femme non mariée :

Extraits de naissance originaux de moins de 3 mois

Dossiers tiers-payants :

Attestations carte vitale et carte de mutuelle

3. **Consentements éclairés** : Demande d'Assistance Médicale à la Procréation
Consentement en vue d'une IIU ou d'une FIV

Veillez apporter les exemplaires que vous aura remis votre praticien.

4. Dossier médical complet :

Pour les deux membres du couple ou la femme non mariée :

Tests sanitaires datant de moins de 3 mois (**HIV**, sérodiagnostics **Hépatite B (Ag HBs, Ac anti-HBc et anti-HBs)**, **Hépatite C**, **Syphilis** et **HTLV**),

Pour le conjoint 1 :

Résultats **d'hystérosalpingographie**, bilan de **réserve ovarienne**, **IRM**

Pour l'homme :

Spermogramme, **Spermoculture** et **Test de Migration Survie** datant de moins de 3 mois.

Echographie testiculaire, compte-rendu de **consultation d'androgologie** (Dr Prasivoravong).

Nous vous remercions pour la confiance accordée à notre laboratoire.

En cas de besoin,
vous pouvez joindre
notre service client :

03.21.71.01.94

secretariat.arras@hdf.synlab.fr